

TERRITOIRE

Un Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique du pôle d'Orly doit permettre de faire profiter les populations locales du développement de la plate-forme aéroportuaire.



Les signataires du pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique du pôle d'Orly parmi lesquels on retrouve, entre autres, les représentants de l'Etat, de la Région, des départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, les CCI et les Chambres des métiers, les élus locaux.

Pour qu'Orly profite aux riverains

« I n'y a pas d'exemple de démarche aussi complète de développement durable dans le monde autour d'une plate-forme aéroportuaire », a affirmé Thierry Mandon, président délégué du Conseil général de l'Essonne, jeudi 9 avril à l'aéroport d'Orly. Ce jour-là était organisée la première réunion de la Conférence de développement durable du pôle d'Orly. Cette Conférence se veut une instance de réflexion et de débats qui rassemble une grande diversité d'acteurs publics et privés concernés par le devenir du pôle. C'est en ce sens que la démarche est novatrice. On

y retrouve ainsi autant les élus locaux de l'Essonne et du Val-de-Marne, que des chefs d'entreprises, organisations syndicales, associations environnementales et de riverains et les compagnies aériennes. L'Etat et la Région y sont également représentés. La Conférence de développement durable du pôle d'Orly ne se penche pas seulement sur la qualité de vie de ceux qui résident à proximité de l'aéroport ou qui y travaillent. Elle a aussi pour objectif de porter un projet d'aménagement et de développement économique du pôle. Sur ce point, un pacte pour l'emploi, la formation et

le développement économique a été signé le 9 avril dernier.

Un budget de 300 000 € sur 3 ans

Ce pacte vise à améliorer la coordination de l'action publique en mutualisant les différentes ressources des acteurs locaux. Prévu dans un premier temps pour une durée de trois ans, il engage la Région et les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne à hauteur de 100 000 € chacun sur cette période. Un comité de pilotage se charge de diriger son action et un agent référent est désigné dans chacune des trois administrations

concernées. Ce pacte vise notamment à favoriser l'accès des populations locales aux emplois proposés sur le pôle d'Orly. Aujourd'hui, une part importante de la population résidente n'y accède pas. Dans les environs d'Orly, on observe un taux de chômage supérieur à la moyenne régionale et près de 5 000 allocataires du RMI. Cette inadéquation entre l'offre et la demande s'explique notamment par des qualifications inadaptées des demandeurs d'emploi. Or, le pôle d'Orly présente de nombreux atouts et il est amené à se développer encore dans les années à venir.

Il possède, par exemple, une réserve foncière d'un millier d'hectares. La dynamique des pôles de compétitivité, dont deux sont en Essonne, entraînera inévitablement celle de la plate-forme aéroportuaire. Il y a encore l'opération Cœur d'Orly, qui fera du site l'une des plus grandes concentrations commerciales d'Europe. Sans oublier le Min de Rungis, le plus grand marché de produits frais au monde. De nombreux départs à la retraite sont à prévoir sur le Min, il serait dommage que les populations locales n'en profitent pas.